UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
DU CANTON DE BERNE
Chambre de commerce bernoise

Kramgasse 2, case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 388 87 87, téléfax 031 388 87 88
www.bern-cci.ch

Communiqué de presse

Bienne, le 13 décembre 2019

Pour tout renseignement complémentaire:
Adrian Haas, directeur de l'UCI du canton de Berne, 079 717 24 24
Alain Hauert, chef de projet, responsable de la communication de l'UCI du Canton de Berne, 078 631 61 43

Lyss arrive en tête du classement des communes «Bienne-Seeland» de l'UCI

Pour la 6e fois déjà, l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) a présenté son classement des communes concernant la région Bienne-Seeland. 24 communes du Seeland y ont été comparées et évaluées en termes de d'attrait économique et d'avantages du site. Dans la mise à jour actuelle du classement, la commune de Lyss se place nettement en tête. En plus du rang global, Lyss remporte également la «victoire des catégories» dans deux des cinq groupes de facteurs évalués.

L'évaluation des communes est effectuée dans le cadre d'une vaste procédure comparative au vu des critères «Impôts et taxes», «Accesssibilité des transports», «Construction, règlements, surfaces», «Facteurs d'appréciation subjectifs» et «Environnement et qualité de vie». Cela permet de démontrer les points forts et faibles des communes et de définir des potentiels d'amélioration. Cet instrument peut être consulté par les entreprises, et par exemple leurs cadres, lors de l'évaluation d'un nouveau site ou d'un lieu de résidence idéal.

Lors de ce sixième classement, quelques modifications, surtout d'ordre structurel, ont été effectuées par rapport aux classements précédents, notamment aussi à la demande des communes participantes. Des données secondaires, dans la mesure du disponible, ont été désormais utilisées pour l'évaluation, ce qui a un peu réduit la charge pour tous les acteurs. Par ailleurs, l'occasion a été saisie d'améliorer la qualité et la transparence en optimisant la méthode.

Dans l'ensemble, on constate que les communes de la région Bienne-Seeland se sont rapprochées de la tête du classement. Comme lors de la dernière édition en 2015, cinq communes se placent ainsi à nouveau dans le groupe de tête. En même temps, le groupe 2 (soit le groupe des «poursuivants») s'aggrandit nettement: de cinq communes lors de la dernière mise à jour à 14 communes dans ce nouveau classement ! Sur les 24 communes classées, 19 communes se placent donc soit dans le groupe de tête ou dans le groupe 2, ce qui correpond à un taux de 79 %.

Les valeurs moyennes dans la région Bienne-Seeland au sein des cinq groupes de facteurs sont généralement proches de la moyenne globale du canton de Berne. Le plus grand potentiel d'amélioration apparaît dans le domaine «Impôts et taxes». Même si la région Bienne-Seeland réussit, pour ces valeurs, à se placer encore dans la moyenne au sein du canton, des déficits clairs sont constatés par rapport à d'autres régions de Suisse, surtout dans une optique intercantonale (mot-clé compétitivité fiscale). En conséquence, malgré la révision 2021 de la Loi sur les impôts, l'UCI est d'avis qu'il existe encore un très grand besoin d'agir dans le domaine fiscal, mais aussi un potentiel d'optimisation dans la région dans le groupe «Facteurs d'appréciation subjectifs». Du point de vue de l'UCI, les communes devraient particulièrement travailler à définir et examiner des objectifs et mesures écrites pour l'économie.

Lyss reprend la tête du classement à Longeau et est gagnante dans deux catégories

Dans le classement actuel, la commune de Lyss fait un grand pas en avant et dépasse largement les autres communes de la région – la commune gagnante de la dernière mise à jour, soit Longeau, a réussi à stabiliser son nombre de points et suit à la deuxième place. Dans trois des cinq groupes de facteurs («Accesssibilité des transports», «Construction, règlements, surfaces» et «Facteurs d'appréciation subjectifs») Lyss fait partie du groupe de tête et présente un grand potentiel d'amélioration uniquement dans le groupe de facteur «Impôts et taxes».

Lors du 6e classement des communes de la région «Bienne-Seeland», les communes suivantes montent sur le podium:

- **1re place Lyss (170.7 points)**
- **2e place Longeau (163.7 points)**
- **3e place Perles (163.0 points)**

Pour la première fois, les communes les mieux placées par groupes de facteurs ont été, en outre, également récompensées dans le classement actuel. Les communes gagnantes correspondantes sont: Safnern (dans le groupe de facteur «Impôts et taxes»), Bienne et Nidau (ex aequo dans le groupe de facteur «Accessibilité des transports») et Perles (dans le groupe de facteur «Environnement et qualité de vie»). En plus d'être en tête dans le classement global, la commune de Lyss remporte également encore deux victoires dans des catégories, notamment dans les groupes de facteurs «Construction, règlements, surfaces» et «Facteurs d'appréciation subjectifs».

En conclusion, l'équipe du projet constate que les communes prennent au sérieux la compétition entre sites et qu'elles essaient, dans la mesure du possible, d'améliorer continuellement leurs conditions d'implantation. Ainsi, un objectif important du classement est également atteint, à savoir démontrer aux communes qu'elles disposent de leurs «propres armes» en termes de compétitivité entre sites et en même temps les motiver à les utiliser.

***Annexe**: 6e classement des communes – Bienne-Seeland (mise à jour 2019/2020)*

Le classement des communes de l'UCI

Depuis 1999, l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) analyse et évalue périodiquement les qualités de site d'implantation de communes bernoises et publie les résultats sous forme d'un classement. Celui-ci vise à montrer aux communes leurs points forts et faibles en comparaison avec les communes concurrentes quant à leurs avantages en tant que site d'implantation. Des entrepreneurs et entrepreneuses intéressés, mais également des cadres et conseillers économiques, doivent y trouver des informations et conseils utiles.

Le classement représente aussi une incitation à améliorer les qualités des sites importantes sur le plan économique. Cependant, l'UCI est consciente du fait que les communes ne peuvent pas influencer elles-mêmes tous les facteurs. D'une part, les conditions-cadre cantonales et nationales jouent également un rôle, et d'autre part, leur situation géographique est aussi déterminante.

L'équipe du projet se compose de Alain Hauert (responsable du projet UCI), Michael Käsermann, Annina Manser et Leandro Zingaro (équipe du projet BDO S.A.).

Des exemplaires du rapport peuvent être commandés auprès de l'UCI (20 fr./ex).

Avec l'amiable soutien de nos sponsors du projet